

Les sites Web du gouvernement thaïlandais attaqués | Le Net Expert Informatique



Les sites Web du gouvernement thaïlandais attaqués

Plusieurs sites gouvernementaux thaïlandais ont été la cible, dans la nuit de mercredi 30 septembre à jeudi 1er octobre, d'attaques dites de « déni de service », qui les ont rendus inaccessibles pendant plusieurs heures. Ce type d'attaque, appelée DDoS, consiste à multiplier les requêtes inutiles sur un site afin de le saturer. Parmi les sites visés, celui du gouvernement, du ministère de l'information et du ministère de la défense. Certains étaient encore difficiles d'accès jeudi matin.

Ces attaques sont généralement automatisées, mais mercredi, des appels à surcharger ces sites ont été relayés sur les réseaux sociaux, incitant les internautes à s'y connecter et à rafraichir les pages au maximum. Objectif : dénoncer les projets du gouvernement sur l'avenir d'Internet.

« Grande muraille »

Les Thaïlandais s'inquiètent en effet de la censure grandissante exercée par la junte militaire au pouvoir sur Internet, qui a amplifié sa politique de censure, et multiplié les poursuites contre les internautes ayant émis des critiques sur la famille royale.

L'inquiétude est montée d'un cran la semaine dernière, après l'annonce discrète, sur un site gouvernemental, d'un projet de mise en place d'une gateway (« passerelle ») unique. Une gateway est une sorte de porte d'entrée permettant à un pays de se connecter au réseau mondial. La Thaïlande en possède actuellement une dizaine, gérées par des opérateurs publics ou privés. Se limiter à une seule gateway, opérée par la junte, pourrait faciliter la surveillance et la censure, dénoncent les détracteurs du projet.

Ceux-ci ont réussi à réunir plus de 130 000 signatures sur une pétition en ligne contre ce projet surnommé « Great firewall of Thaïlande », en référence au Great firewall of China, cette « Grande Muraille » de l'Internet érigée en Chine.

Même si remplir un formulaire de déclaration à la CNIL est gratuit et enfantin, il vous engage cependant, par la signature que vous apposez, à respecter scrupuleusement la loi Informatique et Libertés. Cette démarche doit d'abord commencer par un Audit de l'ensemble de vos systèmes de traitements de données. Nous organisons régulièrement des **actions de sensibilisation ou de formation** au risque informatique, à l'hygiène informatique, à la cybercriminalité et à la mise en conformité auprès de la CNIL. Nos actions peuvent aussi être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous

Denis JACOPINI

Tel : 06 19 71 79 12

formateur n°93 84 03041 84

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique, consultant, formateur et chargé de cours.

Nos domaines de compétence :

- **Expertises et avis techniques** en concurrence déloyale, litige commercial, piratages, arnaques Internet... ;
- **Consultant** en sécurité informatique, cybercriminalité et mises en conformité et déclarations à la CNIL ;
- **Formateur et chargé de cours** en sécurité informatique, cybercriminalité et déclarations à la CNIL.

Contactez-nous

Cet article vous plait ? Partagez !
Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source :

http://www.lemonde.fr/pixels/article/2015/10/01/les-sites-web-du-gouvernement-thaïlandais-attaques-pour-protester-contre-la-censure_4779521_4408996.html